

Profil financier du CAC 40

Un CAC 40 qui garde le cap
18^e édition - Année 2023

Sommaire

Éditorial	3
Chiffres clés	4
1 Après deux années consécutives de croissance record, les entreprises du CAC 40 gardent le cap en 2023, avec un chiffre d'affaires et une marge opérationnelle quasi-stables	6
2 L'endettement repart à la hausse et les investissements atteignent un niveau record	12
3 Les résultats nets et les dividendes versés sont en légère hausse	16
Annexes	20
Liste des sociétés du CAC 40	24
Glossaire	26
Méthodologie et remerciements	27

Note au lecteur

Notre étude ne comporte aucune appréciation ni aucune opinion sur les informations présentées. En particulier, si certains chiffres ou ratios relatifs à une entreprise donnée apparaissent défavorables à première vue, ils peuvent être justifiés par la stratégie ou la situation particulière de la société concernée et n'impliquer aucune conséquence défavorable à court, moyen ou long terme.

Dès lors, EY ne saurait être tenu responsable des interprétations qui pourraient le cas échéant être faites sur la base des chiffres communiqués dans le *Profil financier du CAC 40*.

Éditorial

« *Les faits (et les chiffres) sont têtus* », écrivions-nous dans notre dernier Éditorial pour souligner la solidité persistante des fondamentaux des entreprises du CAC 40. Malgré les turbulences géopolitiques (Russie/Ukraine, Proche-Orient), les incertitudes économiques (inflation, déficits publics) et les modifications profondes des modèles économiques engendrées par les enjeux environnementaux et les mutations technologiques (décarbonation, intelligence artificielle), force est de constater que nos grandes entreprises françaises, indéniablement, gardent le cap.

Cap de la croissance, tout d'abord. Avec un chiffre d'affaires cumulé en très léger recul (-0,7 %) par rapport à 2022, le niveau d'activité des sociétés du CAC 40 est proche de son record historique, témoignant, dans un contexte de forte concurrence, du dynamisme commercial de ces entreprises.

Cap de la profitabilité, ensuite. Malgré une demande affectée par les problématiques de pouvoir d'achat, un renchérissement du coût des matières premières et des pressions inflationnistes sur les salaires, les entreprises du CAC 40 enregistrent, pour la troisième année consécutive, un taux de marge opérationnelle à deux chiffres, et pour la seconde année de suite un résultat opérationnel courant supérieur à 200 Mds€.

Cap vers le futur, aussi. Fortes d'actifs incorporels (marques, technologies, clients) solides et bien valorisés et de bilans sains, les entreprises du CAC 40 ont poursuivi et amplifié leurs politiques

d'investissement, qu'il s'agisse pour certaines (dans un marché des fusions-acquisitions globalement déprimé) d'opérations emblématiques ou pour d'autres d'investissements dans l'outil de production ou l'innovation.

Cap vers l'international, enfin. Nous ne pouvons conclure cet Éditorial - actualité oblige ! - sans un clin d'œil à l'Europe et, plus largement, à l'international. Loin des clichés sur le caractère prétendument franco-français de nos grandes entreprises, plus de trois quarts des ventes de ces sociétés sont réalisées hors de nos frontières, preuve s'il en est de l'attractivité de la France et de ses actifs à l'étranger...

Formons le vœu que ce cap, qui n'est certainement pas le fruit du hasard mais plutôt de stratégies mûrement réfléchies et de fondamentaux solides, saura être maintenu dans un contexte de mers potentiellement plus agitées...

Bonne lecture !



Nicolas Klapisz

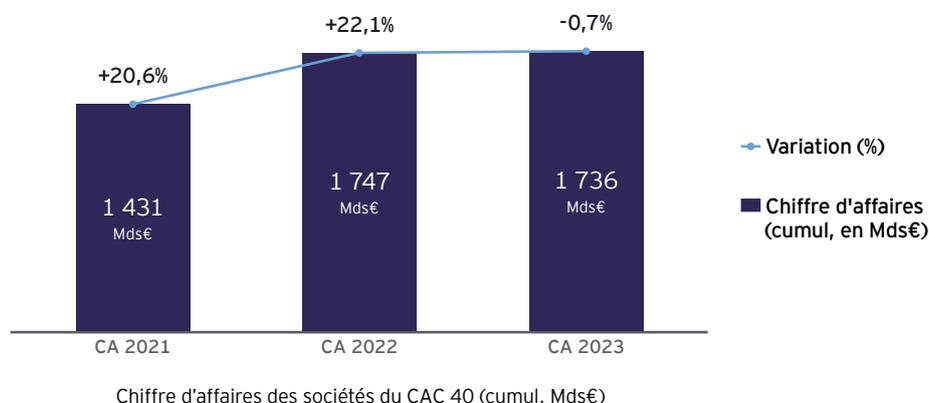
Associé - *Strategy and Transactions*
Responsable du département *Valuation, Modeling & Economics*



Chiffres clés

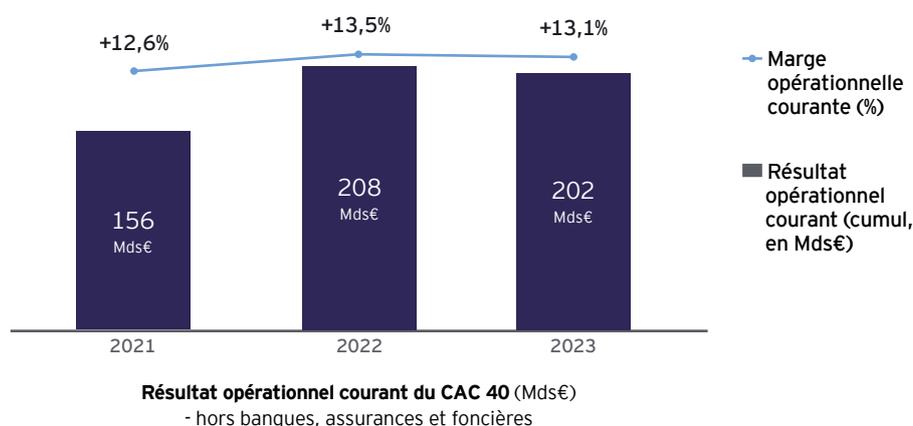
1

Le chiffre d'affaires cumulé des entreprises du CAC 40 est proche du niveau historique atteint en 2022, avec une légère décroissance de -0,7%.



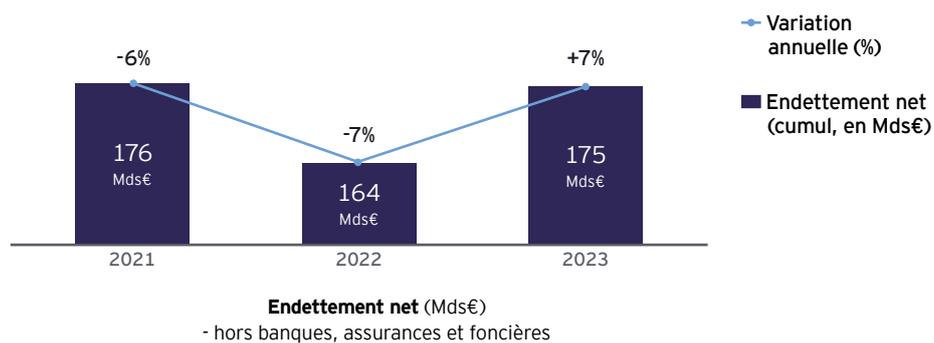
2

La marge opérationnelle reste supérieure à 200 milliards d'euros pour la deuxième année consécutive, en dépit de la pression inflationniste sur les coûts.



3

L'endettement net des entreprises du CAC 40 repart à la hausse, permettant de financer des investissements record.



1

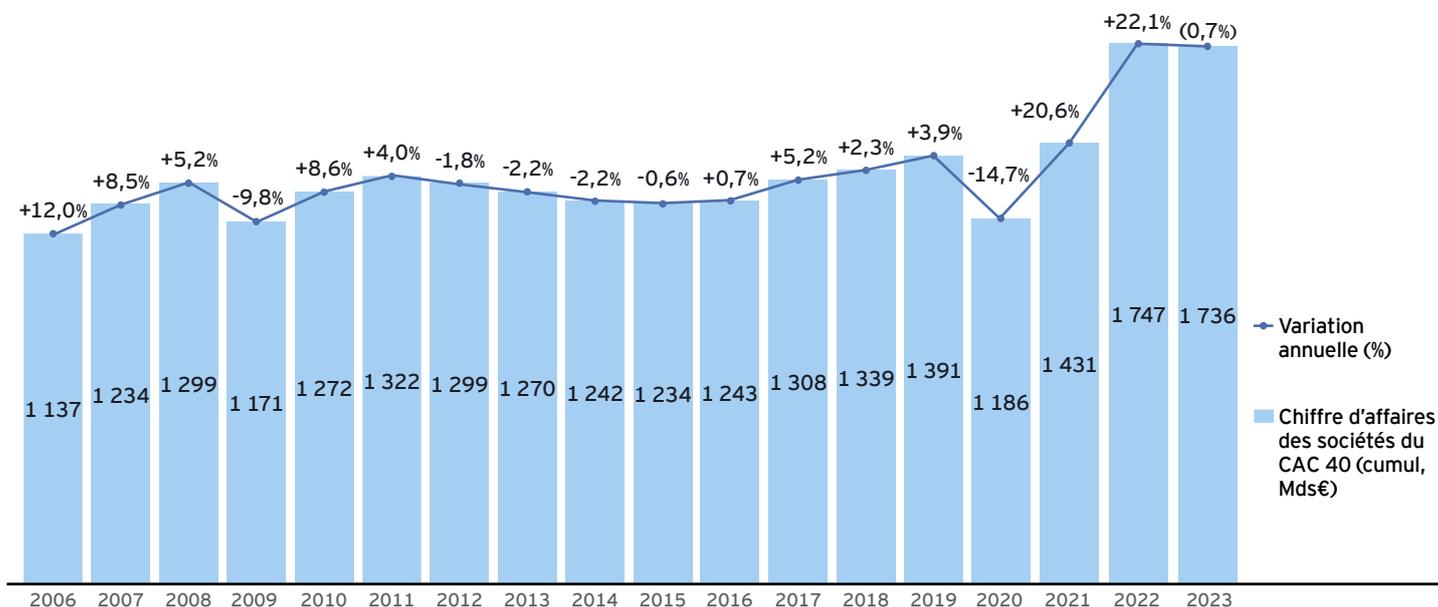
Après deux années consécutives de croissance record, les entreprises du CAC 40 gardent le cap en 2023, avec un chiffre d'affaires et une marge opérationnelle quasi-stables

Après les niveaux record de croissance de 2021 et 2022, portés par la reprise de l'activité post-crise sanitaire, les entreprises du CAC 40 font face à un ralentissement de leur croissance en

2023, avec un chiffre d'affaires cumulé en léger recul de -0,7 %. La marge opérationnelle courante se stabilise et reste supérieure à 200 milliards d'euros pour la deuxième année consécutive.

Chiffre d'affaires des sociétés du CAC 40

En Mds€



Le chiffre d'affaires 2023 cumulé des entreprises du CAC 40 s'élève à 1 736 milliards d'euros en 2023, en léger recul par rapport à l'année 2022 (-0,7%), qui représentait un point culminant depuis le début de cette étude. Cette quasi-stagnation de l'activité résulte d'effets contraires en fonction des secteurs. Les secteurs de l'Industrie et BTP et des Biens de consommation, contributeurs à hauteur de 41 % et 19 % respectivement au chiffre d'affaires total des entreprises du CAC 40, enregistrent une croissance respective de +4,6 % et +2,6 % en 2023.

Cependant, cette progression est compensée par la baisse du chiffre d'affaires de -14,0 % dans le secteur de l'Énergie, contributeur à hauteur

de 20 % au chiffre d'affaires total de l'indice et affecté en 2023 par une demande en berne, à la suite notamment de pressions inflationnistes et de températures élevées. Ce secteur avait, pour rappel, enregistré en 2022 une croissance record de son chiffre d'affaires à +55,0 %, témoignant d'une volatilité marquée, dans des contextes macroéconomiques et géopolitiques mouvants.

Ainsi, en 2023, l'activité des entreprises du CAC 40, hors secteur de l'Énergie, affiche une croissance de +3,3 %, en ligne avec les niveaux historiques de croissance de l'indice pré-crise sanitaire (+3,3 % en moyenne entre 2015 et 2019, hors secteur de l'Énergie).

Détail de l'évolution du chiffre d'affaires

Dans un contexte inflationniste toujours marqué par le conflit russo-ukrainien et les tensions persistantes sur les prix de l'énergie, les entreprises du CAC 40 ont enregistré en 2023 une croissance organique (hors banques, assurances, foncières et entreprises publiant en devises) de +6,4 %, majoritairement portée par les secteurs de l'Industrie et BTP (+8,3 %) et du Luxe et cosmétiques (+11,1 %).

Ainsi, les principaux contributeurs à cette croissance organique sont (i) Stellantis, dont la croissance organique de +9,0 % est liée à un effet prix positif net sur l'ensemble de ses segments d'activité (+4,0 %) et à un effet volume important (+5,0 %), (ii) LVMH qui affiche une croissance organique de +13,0 % malgré une baisse de la consommation chinoise et américaine sur ce secteur, portée par ses activités de Mode et Maroquinerie (+14 % de croissance organique), de Parfumerie et Cosmétiques (+11 % de croissance organique), de Montres et Joaillerie

(+7 % de croissance organique) et son activité de Retail (+25 % de croissance organique), et (iii) Renault, dont la croissance organique de +17,9 % est principalement liée à son activité automobile traditionnelle.

La croissance externe affiche, cette année, une modeste contribution de +0,2 % en 2023 soit +2,7 milliards d'euros en raison du ralentissement sur le marché des fusions-acquisitions.

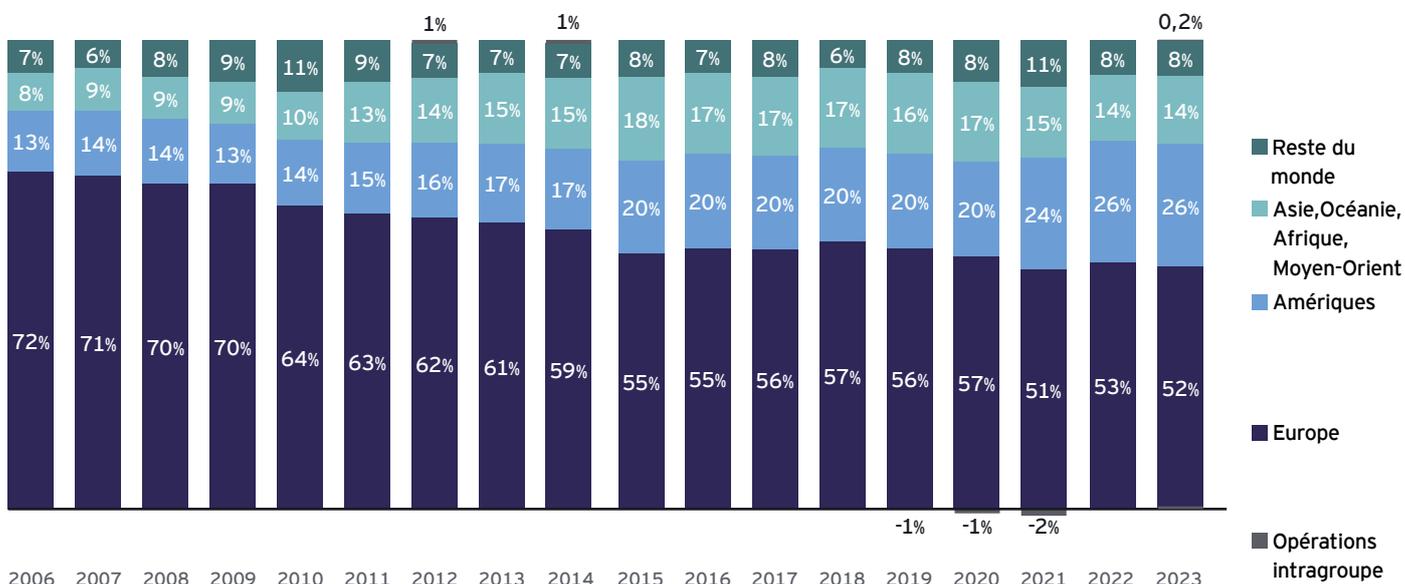
L'effet de change sur l'année 2023 a engendré une baisse de -2,1 % du chiffre d'affaires, en partie liée à l'évolution défavorable de la parité EUR/USD.

Par ailleurs, l'année 2023 marque l'introduction du fournisseur de solutions de paiement Edenred à l'indice, au détriment de Worldline, avec un impact de -0,2 % sur la croissance du chiffre d'affaires global de l'indice.



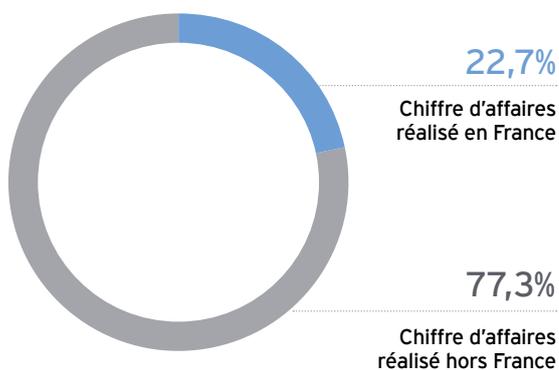
Répartition géographique du chiffre d'affaires

En % du chiffre d'affaires total - hors banques, assurances et foncières



Poids de la France dans le chiffre d'affaires

En % du chiffre d'affaires total - hors banques, assurances et foncières



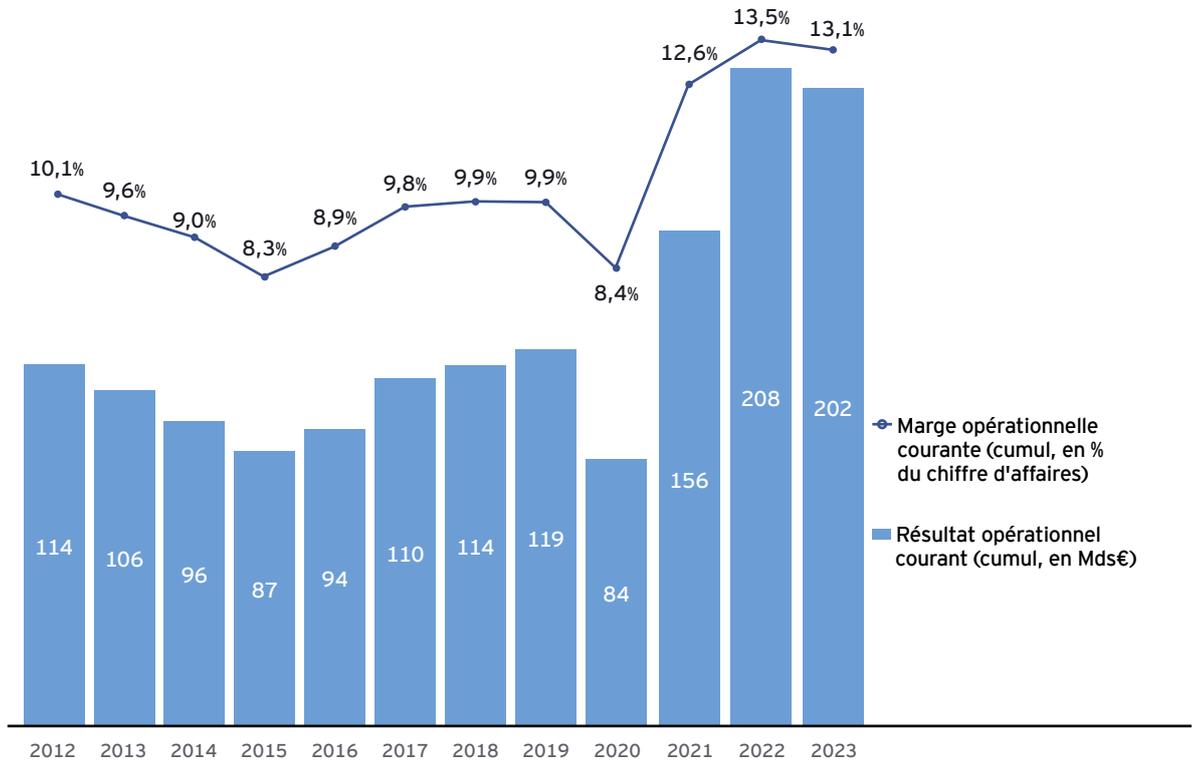
Le poids des activités réalisées en Europe reste supérieur à 50 %, avec un poids moyen des activités par continent stable par rapport à 2022.

Le poids des activités françaises reste limité (22,7 %), en légère hausse par rapport à l'année précédente (21,8 %), confirmant l'importance des activités internationales dans le chiffre d'affaires des sociétés du CAC 40.

Le poids de la France dans le chiffre d'affaires varie selon les entreprises (entre 1 % et 50 %), certains secteurs étant par nature plus exposés que d'autres à l'international.

Marge opérationnelle courante

Cumul, en Mds€ et en % du chiffre d'affaires - hors banques, assurances et foncières



Le résultat opérationnel courant des entreprises du CAC 40 s'établit à 202 milliards d'euros en 2023, passant donc la barre des 200 milliards d'euros pour la deuxième année consécutive.

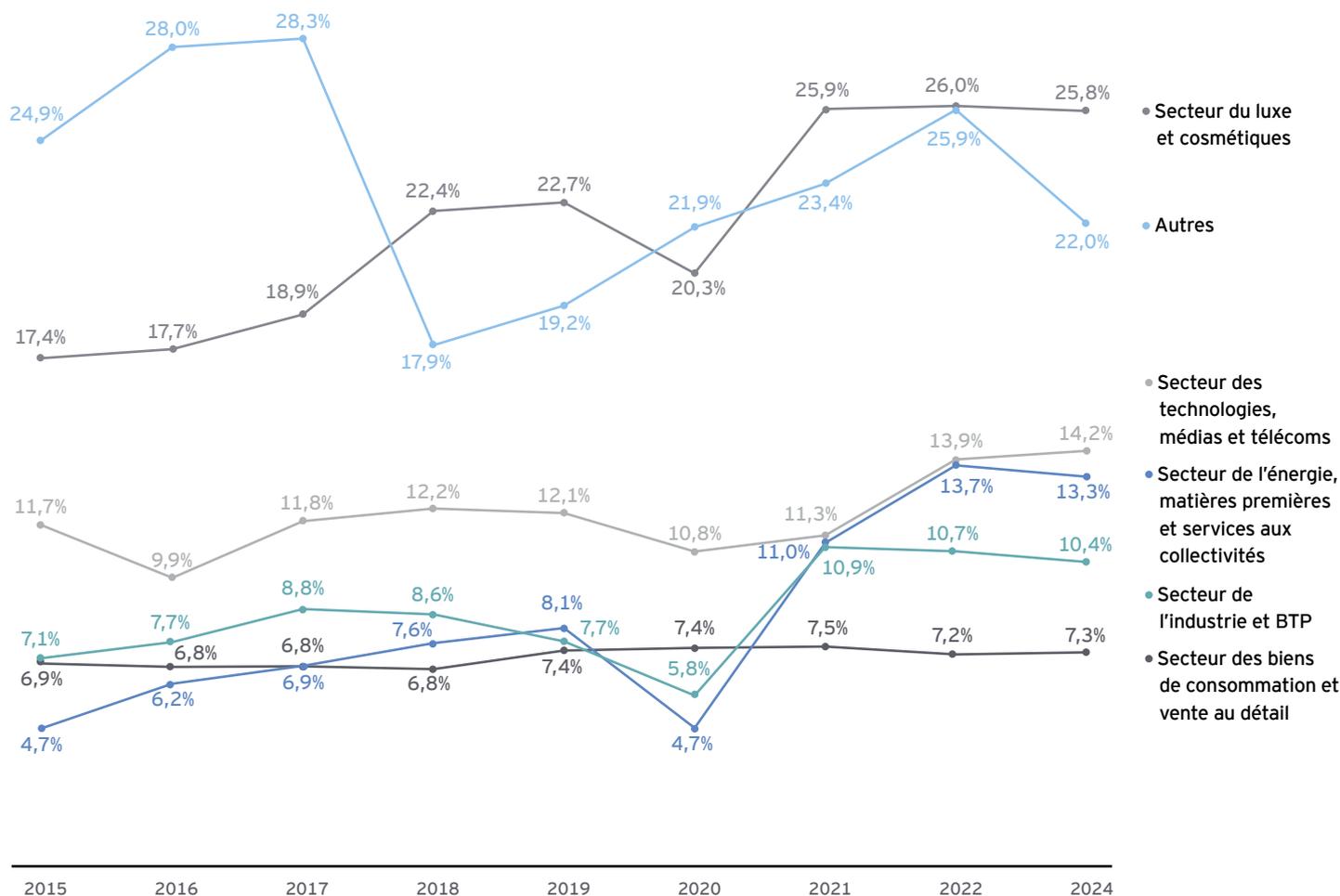
Le taux de marge opérationnel courant s'élève à 13,1%, à deux chiffres pour la troisième année consécutive, se stabilisant ainsi autour des niveaux de 2021 et 2022. Malgré un contexte inflationniste qui persiste, les entreprises du CAC 40 ont su conserver la maîtrise de leurs structures de coûts, avec un taux de marge opérationnelle qui reste

nettement supérieur au taux moyen observé historiquement sur les cinq dernières années hors crise sanitaire (9,4% de taux de marge moyen sur la période 2015-2019), réduisant l'écart avec l'indice américain, dont les marges sont tirées à la hausse par les poids lourds de la technologie tels qu'Apple ou Microsoft.

18 entreprises du CAC 40 (hors banques, assurances et foncières) ont enregistré une hausse de leur taux de marge opérationnelle courante et 16 ont enregistré une baisse de ce taux.

Marge opérationnelle courante par secteur

En % du chiffre d'affaires - hors banques, assurances et foncières



Le léger recul du taux de marge est lié à la baisse des taux de marge opérationnelle sur les secteurs de l'Industrie et BTP et de l'Énergie, partiellement compensée par une légère hausse des taux de marge sur les secteurs des Biens de consommation et des Technologies, médias et télécoms.

Le secteur de l'Industrie et BTP, principal contributeur à la marge opérationnelle cumulée du CAC 40, enregistre un taux de marge opérationnelle de 10,4 %, en léger recul pour la seconde année consécutive, en raison des tensions sur les coûts de l'énergie et d'une baisse de la demande liée des arrêts de production en Europe, notamment en Ukraine.

Le niveau de marge opérationnelle du secteur de l'Énergie, en léger recul à 13,3%, est également affecté par la baisse de la demande - notamment en Europe, que ne parvient pas à compenser l'évolution favorable du coût des matières premières.

Le secteur du Luxe et cosmétiques, dont le taux de marge opérationnelle reste le plus élevé (à 25,8 %), affiche un léger recul pour la première fois depuis que nous menons cette étude (-0,2 point par rapport à 2022).

2

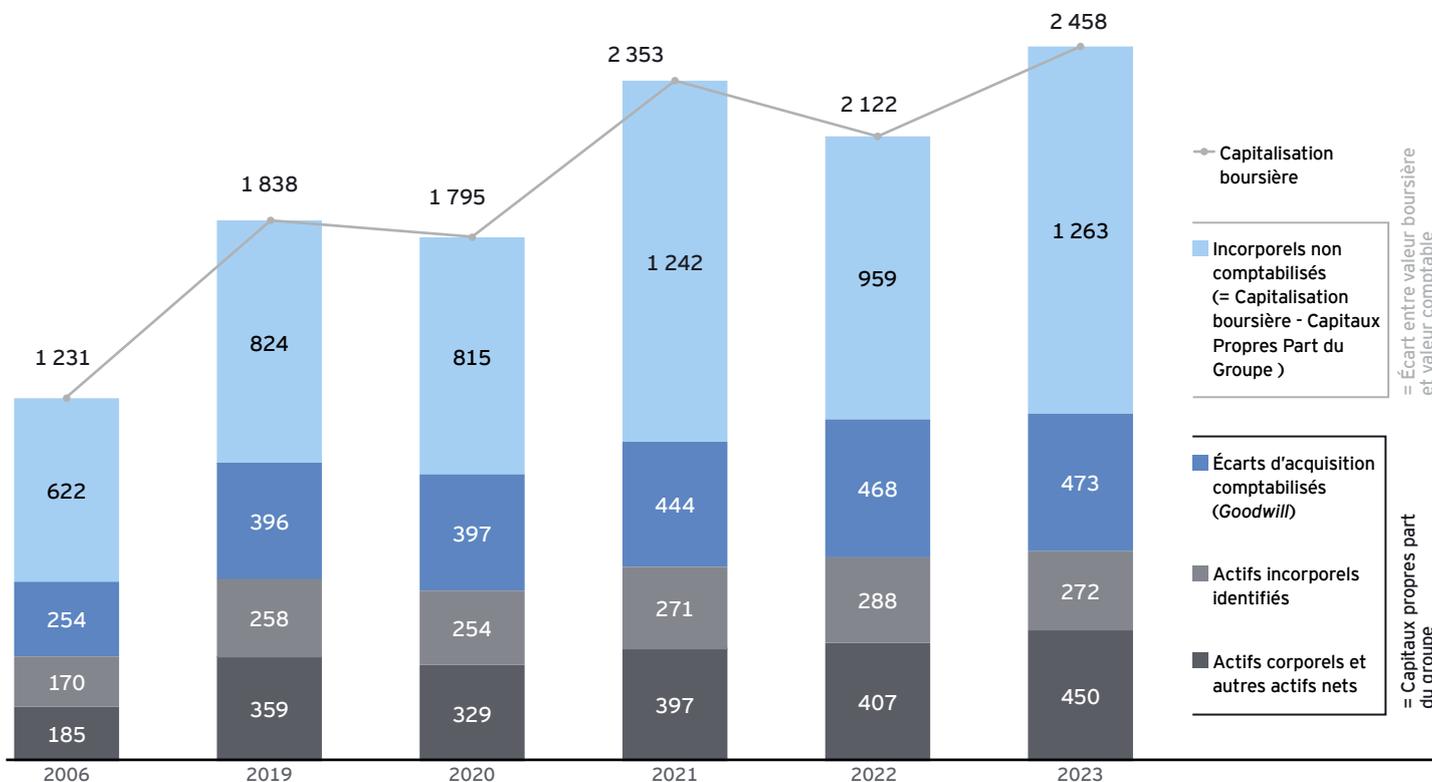
L'endettement repart à la hausse et les investissements atteignent un niveau record

La capitalisation boursière des entreprises du CAC 40 atteint son point le plus haut depuis la création de notre étude, et le poids des actifs incorporels non comptabilisés au bilan repart à la hausse. Les dépréciations d'actifs atteignent un niveau historiquement bas.

Les entreprises du CAC 40 ont sensiblement augmenté leur endettement net (+7 % par rapport à 2022), et les niveaux d'investissement sont à leur plus haut historique.

Décomposition de la valeur boursière du CAC 40

En Mds€



Après la décroissance enregistrée en 2022, la capitalisation boursière du CAC 40 affiche un nouveau sommet historique en 2023 à 2 458 milliards d'euros, en progression de +15,9 % par rapport à 2022.

Malgré un marché des fusions-acquisitions en berne, la valeur des actifs comptabilisés au bilan poursuit sa croissance (+2,8 % par rapport à 2022), portée par les politiques d'investissement des entreprises du CAC 40 (100 milliards d'euros investis dans des immobilisations corporelles et incorporelles hors banques, assurances et foncières).

À titre d'exemple, le rachat de Creed (maison de parfumerie) finalisé en octobre 2023 par le groupe Kering a conduit à la comptabilisation d'un écart d'acquisition provisoire à hauteur de 3,4 milliards d'euros.

De même, l'acquisition d'Aesop (marque australienne de cosmétiques de luxe) par l'Oréal pour un montant total de 2,4 milliards d'euros a conduit le groupe à enregistrer un écart d'acquisition de 1,7 milliard d'euros.

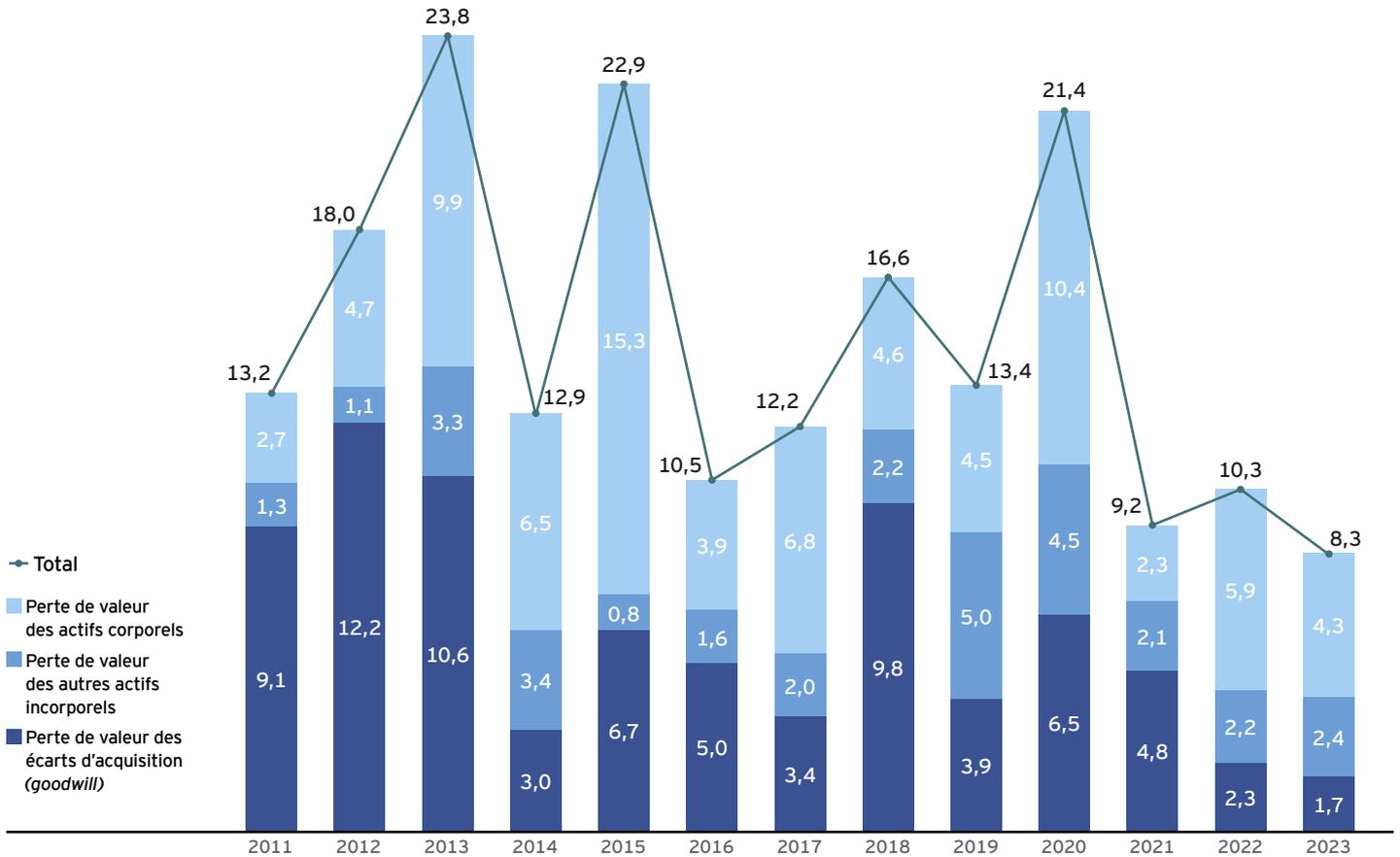
L'OPA de Teleperformance sur Majorel lancée en avril 2023 pour un prix d'acquisition final de 2,6 milliards d'euros a engendré l'enregistrement d'un écart d'acquisition de 2,2 milliards d'euros dans les comptes consolidés du groupe.

Enfin, la consolidation de Lagardère dans les comptes de Vivendi en décembre 2023 a conduit à la comptabilisation par Vivendi d'un écart d'acquisition provisoire à hauteur de 2,4 milliards d'euros.

En 2023, le poids des actifs immatériels (reconnus ou non au bilan) représente 82 % de la valeur boursière de l'indice, proportion relativement stable depuis 2019.

Dépréciations d'actifs

en Mds€



Les pertes de valeurs sur l'ensemble des immobilisations des sociétés du CAC 40 atteignent un niveau historiquement bas en 2023, à 8,3 milliards d'euros.

Ce point bas témoigne de la confiance des dirigeants des sociétés du CAC 40 dans les perspectives de développement de l'activité, et ce en dépit des tensions géopolitiques ou économiques qui prévalaient fin 2023.

Seules les pertes de valeur sur les actifs incorporels (hors écarts d'acquisition) connaissent une hausse avec 2,4 milliards d'euros en 2023, pour lesquels Sanofi contribue au titre de dépréciations nettes sur actifs incorporels (hors logiciels) incluant principalement une dépréciation à hauteur de 833 millions d'euros dans le cadre de sa stratégie de « dépriorisation » de certains programmes de Recherche & Développement.

Endettement net

Cumul, en Mds€ - hors banques, assurances et foncières



L'endettement net cumulé des entreprises du CAC 40 est en hausse pour la première année depuis la crise sanitaire, et atteint 175 milliards d'euros, proche de ses niveaux historiques (174 milliards d'euros en moyenne sur la période 2015-2022).

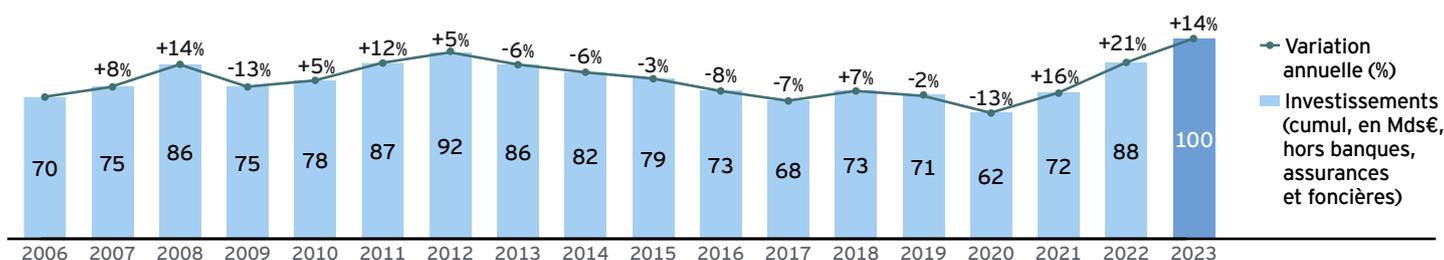
La plus forte contribution à cette hausse de l'endettement des sociétés du CAC 40 est attribuable aux secteurs du Luxe et cosmétiques (+7,7 milliards d'euros d'endettement net en 2023) et des Technologies, médias et télécoms (+5,0 milliards d'euros d'endettement net en 2023). La consolidation de la dette nette du groupe Lagardère par Vivendi a conduit la dette nette

du groupe à passer de 860 millions d'euros en 2022 à 2,8 milliards d'euros en 2023. Par ailleurs, l'endettement net de Thales a augmenté de +4,0 milliards d'euros en 2023, la société ayant utilisé sa capacité d'endettement pour financer l'acquisition d'Imperva à hauteur de 3,4 milliards d'euros. Enfin, l'endettement net de Kering a atteint 8,5 milliards d'euros en 2023, expliqué en partie par l'émission de 3,8 milliards d'euros d'obligations permettant le financement de l'acquisition de Creed.

En 2023, quinze entreprises au sein du CAC 40 ont vu leur endettement net augmenter (contre douze en 2022, treize en 2021 et neuf en 2020).

Investissements

Cumul, en Mds€ - hors banques, assurances et foncières



Les investissements cumulés réalisés par les entreprises du CAC 40 dépassent pour la première fois depuis la création de cette étude la barre des 100 milliards d'euros, représentant une hausse de +14,1% par rapport à 2022, dans la continuité de la dynamique de croissance amorcée en 2020 (point historiquement bas dans les dépenses d'investissement). Ainsi, les investissements affichent une croissance annuelle moyenne de +17,1% sur les trois années ayant suivi la crise sanitaire.

Les secteurs d'activité présentant la plus forte hausse de leurs investissements sont le Luxe et cosmétiques (+59,3% par rapport à 2022), le secteur de l'Industrie et BTP (+12,4%) et le secteur de l'Énergie (+11,6%).

Ainsi, en 2023, Kering a enregistré une hausse de ses acquisitions d'actifs corporels de +1,5 milliard d'euros, lié à l'acquisition de trois actifs immobiliers à Paris, dans la continuité de sa stratégie immobilière visant à sécuriser des emplacements clés pour ses Maisons au sein de la capitale française.

Les dépenses d'investissement dans des actifs corporels de LVMH ont également augmenté à hauteur de +2,4 milliards d'euros, au titre des investissements réalisés par ses Maisons dans leurs réseaux de distribution, notamment Louis Vuitton, Christian Dior, Tiffany et Sephora.

Dans cette même dynamique, Hermès annonce également une hausse de ses investissements d'actifs corporels de +66% par rapport à 2022 dans le cadre de rénovations et de l'expansion de ses réseaux de distribution, du développement de son parc immobilier et d'améliorations de ses capacités de production.

Du côté du secteur de l'Industrie et BTP, Stellantis enregistre la hausse la plus importante des dépenses d'investissement dans les actifs corporels et incorporels, avec +1,6 milliard d'euros par rapport à 2022 liés à la comptabilisation de dépenses de développement au bilan.

3

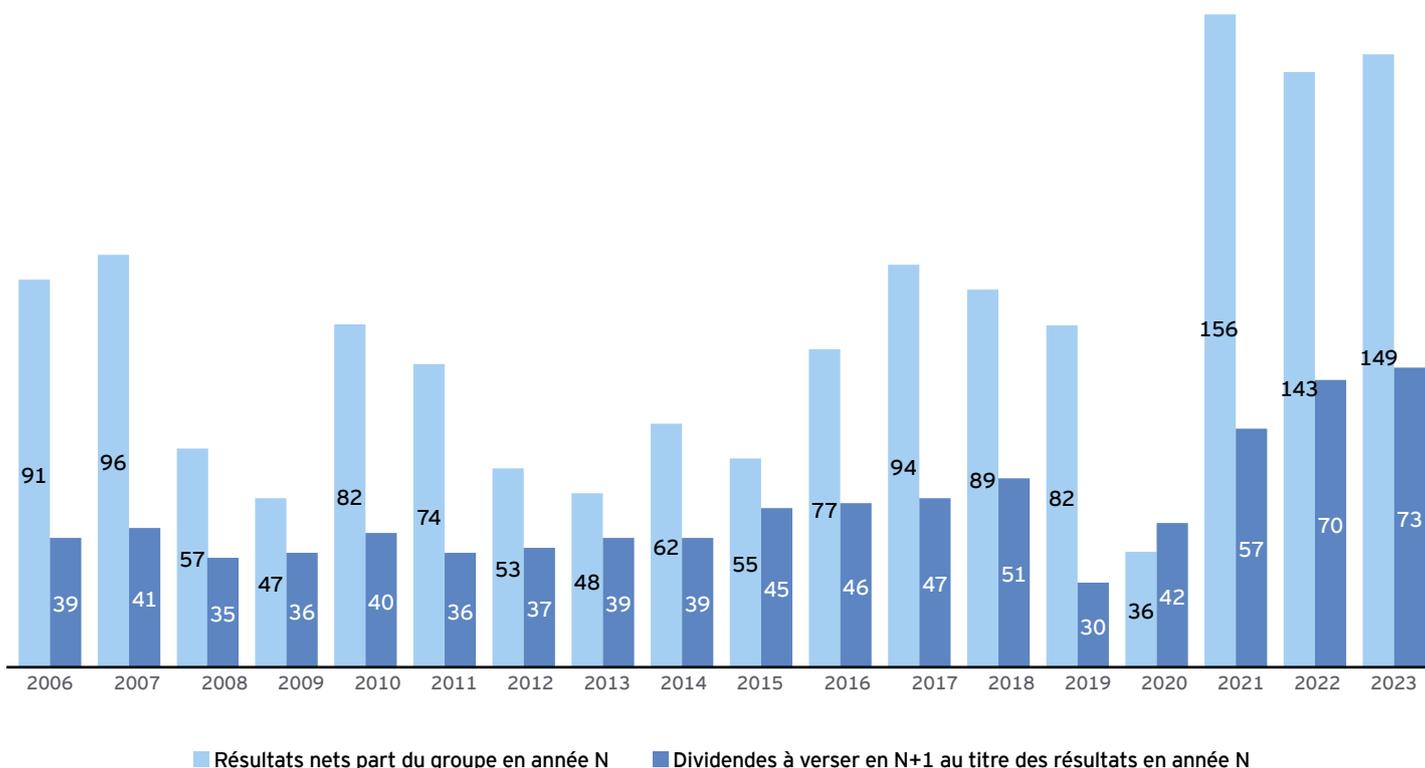
Les résultats nets et les dividendes versés sont en légère hausse

Les résultats nets cumulés sont en légère hausse en 2023, pour la troisième année consécutive (hors éléments exceptionnels).

Le montant des dividendes versés suit cette même tendance, avec un taux de distribution qui renoue avec ses niveaux pré-crise sanitaire.

Résultats nets et dividendes des sociétés du CAC 40

Cumul, en Mds€



Le résultat net cumulé de l'ensemble des entreprises du CAC 40 s'élève à 149 milliards d'euros en 2023, en hausse de +5 % par rapport à 2022. Contrairement aux années précédentes, les résultats nets sont en hausse sur l'ensemble des secteurs d'activité (à l'exception du segment « Autres »).

Le secteur des Biens de consommation enregistre une hausse de +12 %, portée par les résultats de Carrefour (+23 % par rapport à 2022) et Pernod-Ricard (+13 % par rapport à 2022)

Le secteur du Luxe et cosmétiques enregistre une augmentation de son résultat net cumulé de +7 %, dont Hermès, LVMH et L'Oréal sont les principaux contributeurs, avec une croissance respective de +28 %, +8 % et +8 % par rapport à 2022.

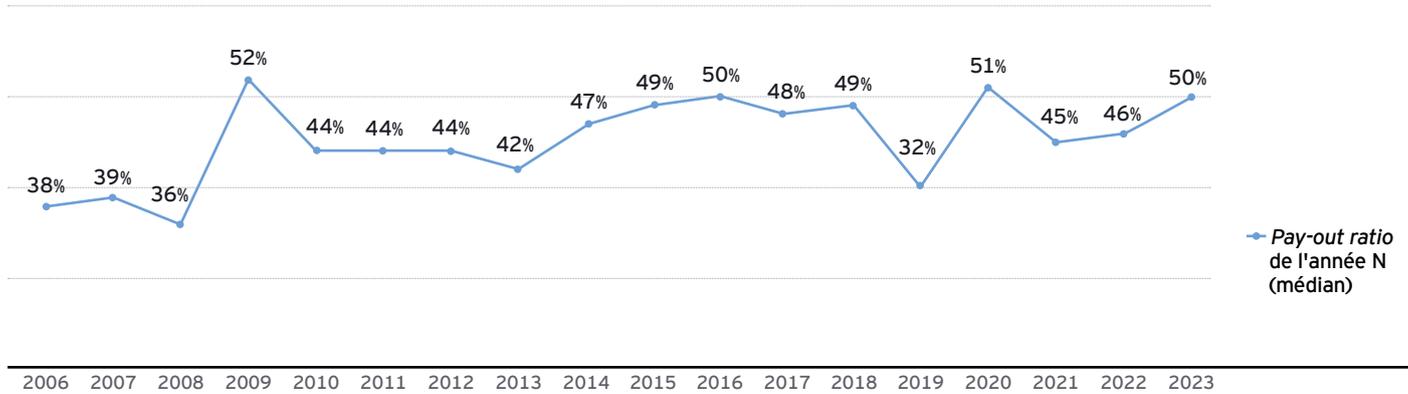
Le secteur de l'Énergie, des matières premières et des services aux collectivités voit son résultat net cumulé croître de +12 %, portée par le résultat d'Engie (2,2 milliards d'euros en 2023, soit une hausse de presque 2 milliards d'euros par rapport à 2022).

Le secteur de l'Industrie et BTP enregistre une hausse de son résultat net cumulé de +6 %, portée notamment par Renault, qui renoue cette année avec des résultats nets positifs (+2,5 milliards d'euros par rapport à 2022).

Enfin, le secteur des Technologies, médias et télécoms voit son résultat net augmenter de +14 %, porté principalement par Orange (+14 % par rapport à 2022).

Pay-out ratio des sociétés du CAC 40

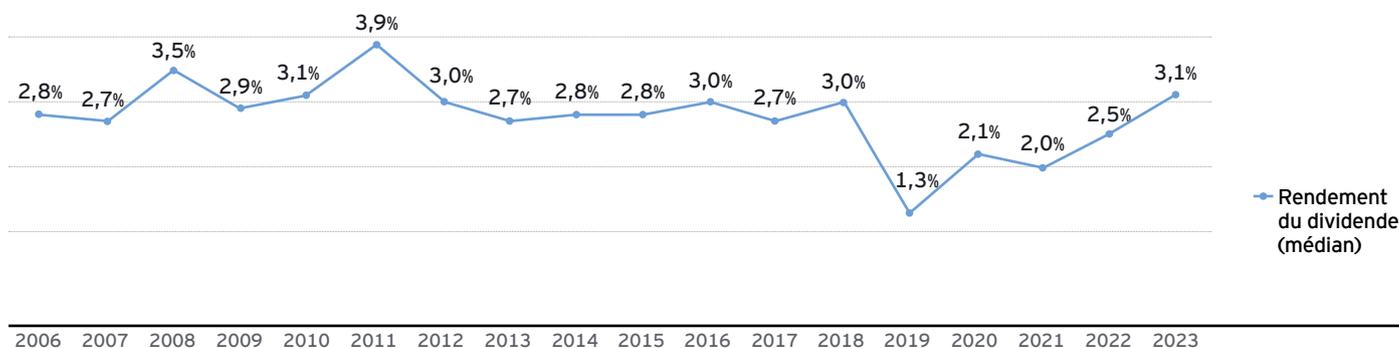
En % - Médiane des rapports Dividendes / Résultats nets



Le taux de distribution (*pay-out*) médian des sociétés du CAC 40 sur l'année 2023 renoue avec ses niveaux pré-Covid, pour atteindre 50 %.

Rendement du dividende des sociétés du CAC 40

En % - Médiane des rapports Dividende par action / Cours de bourse au 31 décembre



Les montants de dividendes par action versés au titre du résultat 2023 poursuivent leur tendance à la hausse pour les entreprises du CAC 40.

Seules quatre sociétés ont réduit leur montant de dividendes versé en 2023 par rapport à 2022, une société ayant, pour sa part, décidé de ne pas verser de dividendes à ses actionnaires.

La hausse des montants cumulés de dividendes versés étant supérieure à la hausse des cours entre 2022 et 2023, le rendement médian des dividendes des sociétés du CAC 40 est mécaniquement tiré à la hausse, pour atteindre 3,1 % en 2023.

Pour mémoire, les dividendes retenus ici (pour 2023) sont ceux proposés au titre des résultats (de 2023), approuvés généralement en avril/mai de l'année suivante (2024) et distribués autour de l'été (2024).

Annexes

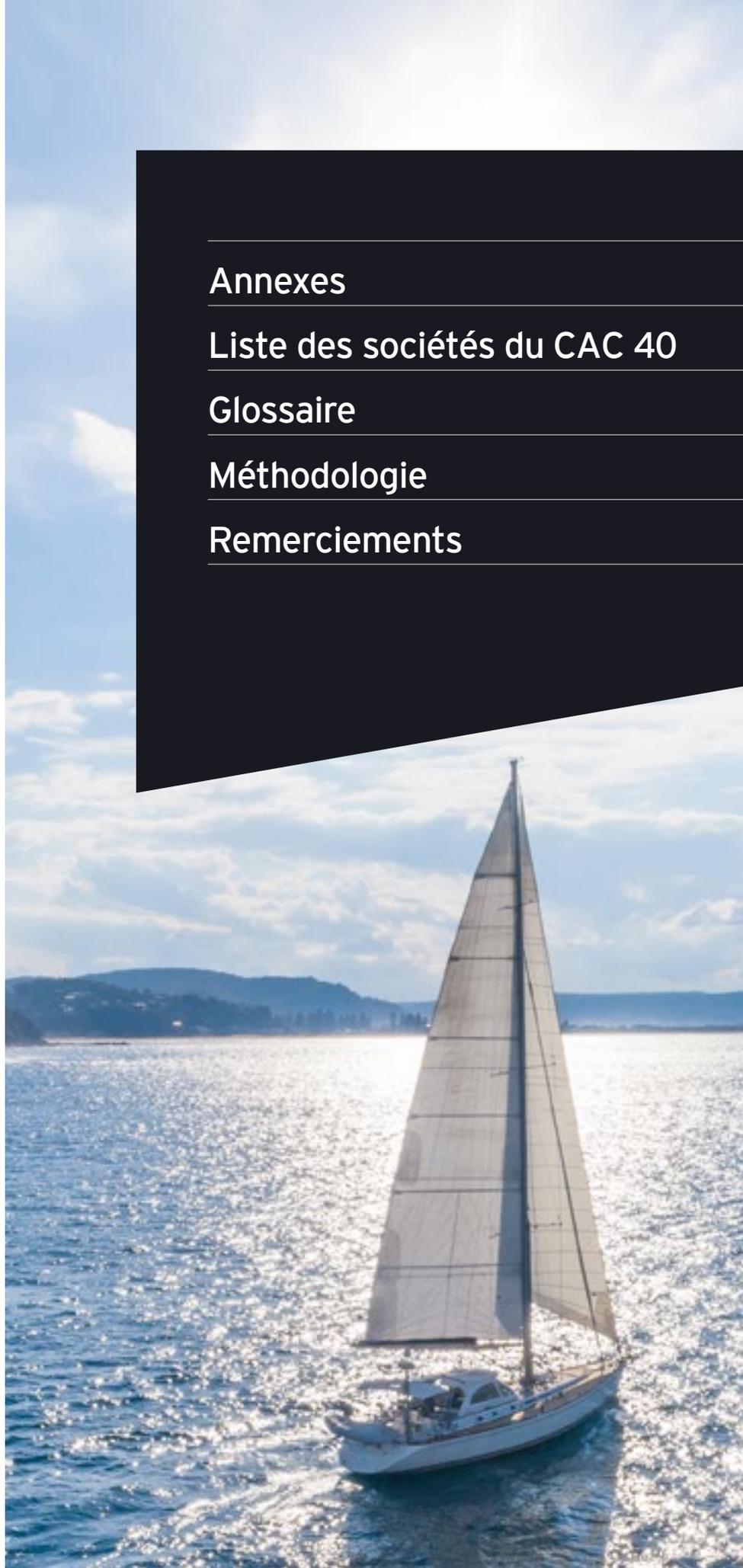
Annexes

Liste des sociétés du CAC 40

Glossaire

Méthodologie

Remerciements



Histoire

Le CAC 40 est un indice boursier créé en 1988 par la Compagnie des Agents de Change (CAC) pour mesurer l'évolution de la capitalisation des 40 principales sociétés cotées de France. Il est créé sur une base de 1 000 points au 31 décembre 1987.

Sa création intervient au moment où la cotation à la criée au Palais Brongniart est remplacée par un système de cotation électronique. Le monopole des agents de change sur les transactions boursières est supprimé et c'est désormais via les sociétés de

bourse que sont négociées les valeurs admises à la cotation. L'acronyme CAC est ensuite rebaptisé Cotation Assistée en Continu, du nom du système de négociation électronique qui remplace la criée. Ce système a été remplacé par d'autres mais la vocation de l'indice n'a pas changé et l'acronyme est resté.

L'indice est aujourd'hui géré par Euronext, groupe issu de la fusion des bourses d'Amsterdam, Bruxelles et Paris en 2000.

Critères d'entrée au CAC 40

Deux critères principaux doivent être combinés pour qu'une société intègre l'indice CAC 40 :

- ▶ disposer d'une valeur de capitalisation flottante parmi les plus élevées des sociétés cotées sur la place de Paris ;
- ▶ faire partie des titres les plus échangés de la place de Paris ([volume échangé / flottant] > 20 %).

Les nouveaux entrants sont retenus parmi les membres de l'indice CAC Next 20, l'antichambre du CAC 40, qui font aussi partie du SBF 120. Le Conseil scientifique d'Euronext statue tous les trimestres sur les entrées et sorties à effectuer suite à l'évolution de la cote (cours et liquidité) ou à des événements particuliers (fusion, acquisition, faillite, etc.).

Calcul de la valeur de l'indice

La valeur de l'indice est calculée en effectuant la moyenne arithmétique des capitalisations boursières flottantes¹, divisée par la valeur originelle de 1987 (ajustée des changements de périmètre), afin d'obtenir un chiffre de valeur de l'indice qui soit comparable à la base 1 000 de départ.

L'indice est donc un indice de prix. Les dividendes versés par les sociétés de l'indice ne sont pas pris en compte dans le calcul. Ce mode de calcul conduit à une croissance moindre de l'indice : en effet, la distribution d'un dividende fait mécaniquement baisser le cours de l'action de la société au moment où elle intervient, alors que le patrimoine total de l'actionnaire, toutes choses égales par ailleurs, n'a pas diminué.

Pour prendre en compte la distribution de dividendes, deux autres indices sont calculés par Euronext, en considérant que ces dividendes sont réinvestis dans l'achat de nouvelles actions des mêmes sociétés. Il s'agit de l'indice CAC 40 GR (Gross total Return), sans prise en compte de la fiscalité, et de l'indice CAC 40 NR (Net total Return), après prise en compte d'une retenue à la source (25 % à fin 2022). Le DAX, indice phare de la bourse de Francfort, est calculé comme le CAC 40 GR.

Ces indices GR ou NR (indices de rendement) reflètent mieux la performance réelle à long terme d'un investissement que l'indice CAC 40 nu (indice de prix).

1. Les principales capitalisations flottantes affectent donc davantage l'indice que les petites, avec toutefois un plafond de 15 % du total de la capitalisation.

Évolution de l'indice

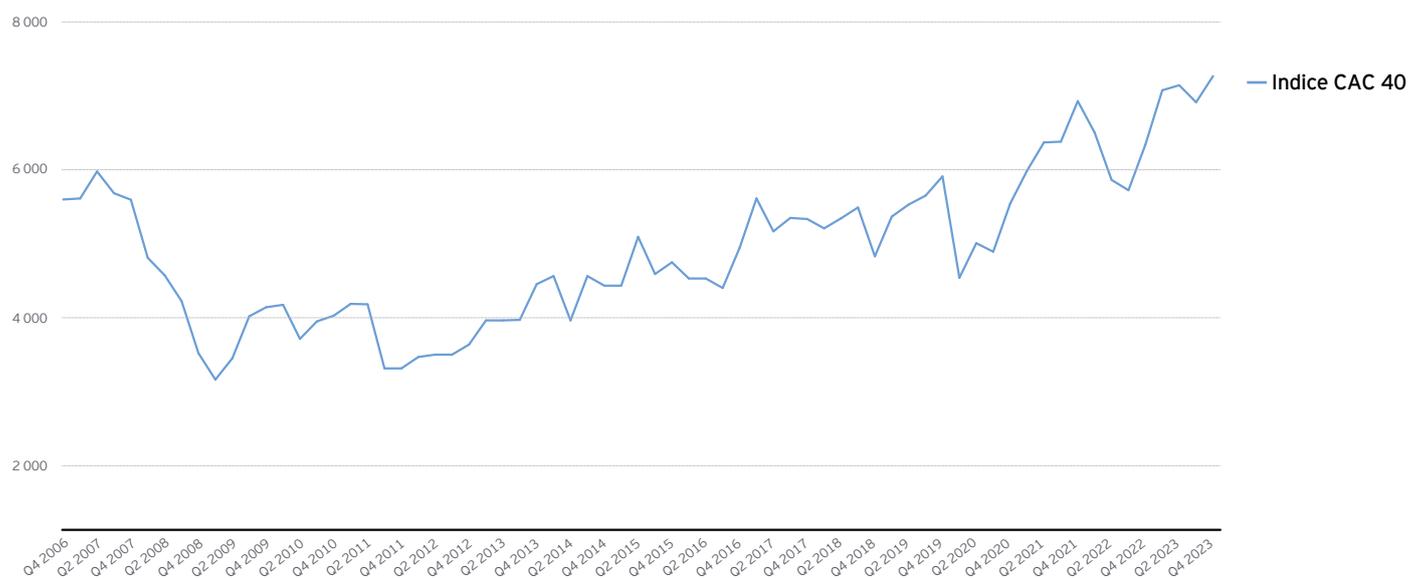
Fortement affecté par la contraction de la demande en 2020, l'indice CAC 40 a atteint un creux mi-mars 2020 (à 3 750 points), qui s'est totalement résorbé à fin décembre 2020 (clôture à 5 600 points).

Cette tendance s'est poursuivie au cours de l'année 2021, et l'indice a atteint les 7 100 points fin décembre 2021.

Marqué par les incertitudes des marchés liés au conflit armé russo-ukrainien, l'indice a chuté au cours de trois premiers trimestres de 2022, jusqu'à

redescendre à son niveau de fin 2020 (5 800 points), avant d'amorcer une reprise sur le dernier trimestre 2022.

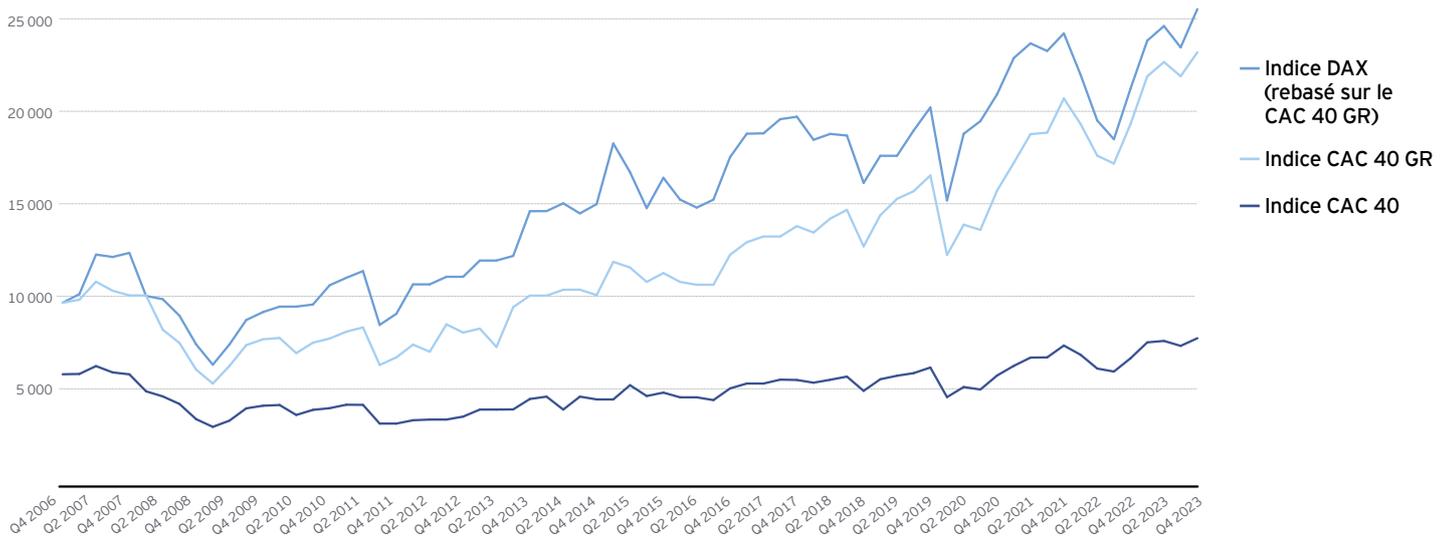
À fin décembre 2023, le CAC 40 a clôturé à 7 543 points, en progression de 16,5%, sa troisième meilleure performance en 10 ans, supérieure au DAX 30 (indice allemand) et au Dow Jones (indice américain). La très bonne progression au premier semestre de l'année et la consolidation de l'indice parisien sur les mois qui ont suivi lui permettent d'afficher un nouveau point haut historique atteint le 15 décembre 2023, à 7 597 points.



La valeur de l'indice est retenue trimestriellement, le dernier jour du trimestre, à la clôture des marchés.

Entre la fin 2006 (date de notre première étude) et la fin de l'année 2020, l'indice CAC 40 a progressé de 5 600 points à 6 500 points. Il a pour la première fois dépassé les 7 000 points au dernier trimestre de l'année 2021. L'année 2023 marque un point haut historique après une année 2022 en demi-teinte, alors que la moyenne s'établit à 4 877 points sur l'historique de notre étude (depuis 2006).

L'indice CAC 40 GR quant à lui connaît mécaniquement une progression plus marquée, passant de 9 400 points à fin 2006 à 22 825 points à fin décembre 2023.



CAC 40



Liste des sociétés du CAC 40

au 31 décembre 2022, par ordre alphabétique

- ▶ AIRBUS
- ▶ AIR LIQUIDE
- ▶ ALSTOM
- ▶ ARCELORMITTAL
- ▶ AXA
- ▶ BNP-PARIBAS
- ▶ BOUYGUES
- ▶ CAP GEMINI
- ▶ CARREFOUR
- ▶ CRÉDIT AGRICOLE
- ▶ DANONE
- ▶ DASSAULT SYSTÈMES
- ▶ EDENRED
- ▶ ENGIE
- ▶ ESSILORLUXOTTICA
- ▶ EUROFINS SCIENTIFIC
- ▶ HERMÈS
- ▶ KERING
- ▶ LEGRAND
- ▶ L'ORÉAL
- ▶ LVMH
- ▶ MICHELIN
- ▶ ORANGE
- ▶ PERNOD RICARD
- ▶ PUBLICIS
- ▶ RENAULT
- ▶ SAFRAN
- ▶ SAINT GOBAIN
- ▶ SANOFI
- ▶ SCHNEIDER ELECTRIC
- ▶ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
- ▶ STELLANTIS
- ▶ STMICROELECTRONICS
- ▶ TELEPERFORMANCE
- ▶ THALES
- ▶ TOTALENERGIES
- ▶ UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD
- ▶ VEOLIA ENVIRONNEMENT
- ▶ VINCI
- ▶ VIVENDI SE

CAC 40 : abréviation de Cotation Assistée en Continu. Indice boursier (Euronext) qui rassemble les 40 entreprises ayant la plus importante capitalisation boursière pondérée par le niveau du capital flottant et la liquidité du titre, sans considération sectorielle. Lancé le 15 juin 1988, l'indice a été basé au 31 décembre 1987, avec un niveau de départ de 1 000 points.

Capital flottant : part du capital d'une société cotée en bourse dont les titres sont effectivement susceptibles d'être échangés sur le marché boursier. En sont exclues par exemple les participations supérieures à 5 % du capital total (considérées comme détenues à des fins de contrôle).

Capitalisation boursière : valeur de marché des capitaux propres d'une société, calculée comme suit : nombre d'actions composant le capital x cours de clôture de l'action au 31 décembre de l'année.

Capitalisation boursière flottante : capitalisation boursière x part du capital flottant.

Dividendes : part des bénéfices distribués aux actionnaires, calculée comme suit : (nombre d'actions composant le capital - nombre d'actions auto-détenues) x dividende par action proposé par le Management à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires.

Investissements bruts dans l'outil de production : acquisitions brutes d'immobilisations corporelles et incorporelles destinées à être utilisées durablement par l'entreprise.

Gearing : indicateur de l'endettement d'une entreprise et de mesure du risque de la structure financière, calculé comme suit : dette financière nette / capitaux propres de l'entreprise, part du groupe (i.e. les ressources apportées par les actionnaires à l'entreprise).

Goodwill ou écart d'acquisition ou survalueur : différence entre le prix payé pour l'acquisition d'une société et ses capitaux propres réévalués.

Marge opérationnelle courante : ratio de profitabilité d'exploitation, calculé comme suit : résultat opérationnel hors éléments non récurrents (i.e. hors cession de titres, restructurations, litiges, pertes de valeur sur des écarts d'acquisition et pertes de valeur sur des immobilisations) / chiffre d'affaires.

Pay-out Ratio : taux de distribution du résultat net aux actionnaires sous forme de dividendes, calculé comme suit : dividendes à verser en N+1 au titre des bénéfices N / résultat net part du groupe N.

Perte de valeur sur actif : constatée dès lors que la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable. Il s'agit d'une dépréciation, et non d'un amortissement.

Rendement du dividende : rapport entre dividendes proposés à la distribution en N+1 au titre des bénéfices N et capitalisation boursière au 31 décembre de l'année N.



Méthodologie

Les informations présentées dans cette étude sont issues des chiffres consolidés publiés par les sociétés du CAC 40 dans leurs documents d'enregistrement universel annuels, rapports annuels et communiqués de presse.

Ils respectent les normes comptables IFRS applicables aux comptes consolidés des sociétés cotées sur un marché réglementé en Europe.

Pour une année donnée, les agrégats présentés correspondent aux chiffres publiés par les sociétés qui composent l'indice cette année-là.

Afin de faciliter la lecture, des arrondis ont été effectués dans certains graphiques. La somme des parties peut donc parfois différer légèrement du total.

Remerciements

Nous tenons à adresser nos remerciements à toutes les personnes qui ont apporté leur concours à la réalisation et à la communication de cette étude, et tout particulièrement à **Elamine Amhaj, Isaak de Freitas, Mihaela Kirova, et Juliette Valdelièvre-Rattier.**

Sources

- Documents d'enregistrement universel et communiqués de presse des sociétés du CAC 40
- Euronext, S&P Capital IQ, Banque de France

EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY, présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site ey.com.

© 2024 Ernst & Young Advisory.
Tous droits réservés.

Studio BMC France - 2403BMC073-01.

SCORE N° 2024-031.

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.

Cette étude a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos conseillers.

ey.com/fr

Contacts

Nicolas Klapisz

Associé, *Strategy and Transactions*

Tél. : +33 1 55 61 07 01

E-mail : nicolas.klapisz@fr.ey.com

Amélie Fournier

Responsable Relations Médias

Tél. : +33 1 55 61 33 40

E-mail : amelie.fournier@fr.ey.com